Archivore

OCTOBRE 2022
NUMERO 44

Bulletin de l'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

Edito

« Engagez-vous, rengagez vous » pourrait être le slogan de ce numéro d'*Archivore*. À l'image du mois de l'engagement organisé par l'AAF en mai 2022, ce numéro fait la part belle à deux dossiers thématiques suscitant l'engagement : l'archiviste dans un pays en conflit et l'archiviste face au défi de la collecte d'une mémoire éphémère qu'est le *street-art*. Ce concept de l'engagement va de pair avec notre travail d'archiviste, qui plus est d'actualité, quand la guerre a éclaté il y a 242 jours en Ukraine.

Engagés pour promouvoir la sauvegarde des archives dans des pays sinistrés.
Engagés pour prouver sa solidarité professionnelle auprès de confrères dont les archives sont menacées par la guerre.
Engagés pour s'adapter aux nouveaux enjeux de notre métier dans une société où l'information tient plus de l'instantanéité que de la pérennité.
Engagés pour préserver la mémoire, même éphémère, d'une culture *underground* comme le *street art*.
Engagés pour mobiliser une mémoire alternative, militante et non-officielle.

L'engagement des archivistes est une des fondations de nos sociétés démocratiques pour assurer la transparence et la continuité politique de l'action publique. En cela, la perquisition du domicile du président américain Donald Trump pour récupérer des archives présidentielles conservées illégalement est significative des enjeux qui y sont associés.

Nous espérons ainsi qu'au travers des témoignages de ce numéro, les jeunes, et moins jeunes archivistes s'engagent et se rengagent.

Guillaume Mortier
Vice-président de l'Aedaa



Sommaire

Aedaa

11 boulevard Lavoisier
49000 Angers
www.aedaa.fr
aedaa@mailo.com
Retrouvez-nous au local :
Université d'Angers, salle A003

Direction de publication et graphisme

Alexis Hamelin et Mia Viel

Comité de rédaction

Alexis Hamelin, Camille Soumoy, Mia Viel et Françoise Watel

ISSN
1299-541X





Le rôle d'une association dans le sauvetage d'archives menacées

Archivistes sans Frontières



Les circonstances qui peuvent mettre en danger les archives sont nombreuses : mauvaises conditions de conservation, manque de moyens des institutions... Les raisons politiques, qui amènent à souhaiter, voire à pratiquer la disparition d'archives, sont aussi une cause de mise en danger de ces dernières, notamment à la faveur de conflits armés, mais aussi dans des pays où, sans qu'il y ait conflit à proprement parler, reconnaître la culture (histoire, langue...) d'une ou plusieurs minorités pose un problème pour l'État dominant.

Les archives sont un élément-clé de la reconnaissance d'une culture. Elles sont aussi des preuves qui pourraient mettre en lumière des événements ou des actions que l'État souhaite taire, ou prouver les droits d'une minorité ou d'un adversaire. On peut se contenter de nier leur existence, les cacher à la vue des citoyens et des historiens ; on peut aussi les détruire, ou chercher à s'en emparer : en témoignent les archives spoliées par les Nazis qui provenaient, en ce qui concerne les archives françaises, d'administrations (ministères des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur), d'institutions comme l'École normale supérieure, de loges maçonniques, de monastères alsaciens, d'associations, de syndicats, de mouvements politiques comme la SFIO, et de familles la plupart du temps juives...

Sauvegarder le patrimoine archivistique en danger de par le monde est une vaste tâche à laquelle plusieurs institutions nationales ou internationales, comme le Comité international du Bouclier bleu, tentent déjà de répondre. Mais les organisations gouvernementales et internationales ne peuvent pas, seules, répondre à toutes les demandes et agir dans tous les cas. En particulier, lorsqu'il s'agit de préserver des archives d'origine privée, leur action est difficile car elles n'ont pas d'autorité sur ce type d'archives. C'est pourquoi, lorsqu'une ONG, Archiveros sin Fronteras (AsF), s'est formée en mai 1998 à l'initiative d'archivistes catalans, elle a rapidement été sollicitée pour de nombreuses actions. AsF proclamait son droit à intervenir dans les conditions suivantes : pays dont le patrimoine archivistique est en danger de perte ou de dégradation irréversible du fait du manque de ressources et/ou de professionnels compétents ; pays en guerre ou soumis à une violence généralisée ; pays affectés par une catastrophe naturelle. Les périodes de transition politique étaient reconnues comme les plus sensibles. AsF s'est ainsi attaché à la préservation des archives de la répression constituées par les régimes dictatoriaux, qui permettent aujourd'hui d'éclairer le sort des disparus et d'étayer les crimes contre l'humanité commis par ces régimes.



Archivistes sans frontières (France) s'est créé à son tour en mars 2006. Au nombre des objectifs d'AsF France, définis dans l'article 2 de ses statuts, figurent les missions de « protéger, conserver, organiser et diffuser le patrimoine documentaire en danger de disparition ou de dommages irréversibles [...], ces actions pour la sauvegarde et la reconstitution du patrimoine documentaire devant inclure la garantie des droits de l'Homme, individuels et collectifs. »

Une des premières missions d'AsF France, en mars 2007, a été organisée dans les territoires palestiniens, auprès de l'université de Bethléem et des principaux ordres religieux enseignants en Palestine au XIXe siècle et sous le mandat britannique. Elle était composée de deux conservateurs d'archives et d'une historienne de l'Université de Leyde (Pays-Bas) spécialiste de l'histoire des ordres religieux enseignants en Palestine, tous trois bénévoles.

La mission a consisté à identifier, et protéger les archives de ces ordres religieux, ignorées, cachées, mais cependant transmises et conservées par les religieux héritiers des anciens collèges et écoles qui le plus souvent n'existaient plus. Mal conservées parfois en des mains inexpertes, menacées en ce pays où le passé et l'histoire sont des armes ou des enjeux pour un combat fratricide, il fallait assurer à ces archives pérennité et sécurité, la numérisation étant un moyen de le garantir.

Les sœurs de Saint-Joseph, ordre enseignant autrefois très important aussi en Palestine, ont fermé peu à peu leurs écoles, jusqu'à la dernière, Naplouse, en 1996. Mais les archives ont été préservées et transmises avec beaucoup de soin par les sœurs. À l'Hôpital Saint-Joseph de Jérusalem, toujours tenu par les sœurs, la mission AsF a retrouvé une petite valise contenant les archives des différentes écoles de filles. Quant aux archives de l'école et du collège des Frères des écoles chrétiennes à Bethléem, fondés en 1889 et fermés en 1975, elles étaient restées aux mains du frère Jean Manuel, doyen de la communauté, qui les avait rassemblées dans une valise soigneusement rangée dans sa cellule.

Les archives de l'université de Bethléem, qui formait à l'époque plus de 2000 étudiants palestiniens par an, témoignaient de trente ans d'efforts pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes palestiniens, leur permettant de rester dans leur pays, alors que l'expatriation due au manque de travail est un problème majeur dans les territoires palestiniens. Or, une université qui aide une population et l'aide à rester, en un pays revendiqué par une autre culture devient un enjeu politique et ne peut que s'exposer et exposer ses archives. À l'arrivée de la mission d'AsF, ces archives se trouvaient au deuxième étage d'un bâtiment exposé aux bombardements, comme en 2000 lors de la « deuxième Intifada », et on pouvait craindre des destructions. Elles ont été transférées dans un local de conservation plus sûr, tant d'un point de vue climatique que politique, au sous-sol du bâtiment.

Depuis lors, AsF n'a cessé de mener des missions partout dans le monde pour promouvoir les cultures au travers d'archives délaissées, oubliées ou menacées.

Françoise Watel
Conservateur général du patrimoine



Make peace, not war !

Les archives ukrainiennes en danger



Une nouvelle fois, les archives sont soumises à rude épreuve dans l'actuel conflit entre l'Ukraine et la Russie. Un rapide tour sur les réseaux sociaux le démontre comme l'attestent plusieurs vidéos ayant circulé sur Twitter. Par exemple, le compte Little Think Tank a diffusé deux vidéos les 22 et 23 février dernier dans lesquelles nous apprenons que "le personnel du consulat général de Russie à Odessa [aurait procédé] à la destruction de documents"*. Si cela s'avérait exact, cette situation n'aurait rien d'étonnant dans un contexte de conflit armé et il n'est pas utile de rappeler l'existence de tels précédents historiques.

Dans l'ensemble, c'est bien le patrimoine ukrainien qui souffre : destructions d'églises ou de bibliothèques, déboulonnages de statues, pillages de musées, *etc.* C'est d'ailleurs dans ce contexte que des organismes internationaux comme le Bouclier bleu ou le Conseil international des archives prennent des initiatives pour aider et soutenir les archivistes, conservateurs ou divers responsables qui œuvrent sur place pour protéger ce patrimoine.

Dans notre domaine plus spécifique des archives, l'exemple le plus précis illustrant les conséquences du conflit concerne, en mars dernier, la destruction des archives sur la répression soviétique menée contre les Ukrainiens, archives conservées jusqu'alors sur un site des services de renseignements ukrainiens à Chernihiv situé au nord de Kiev. Il est malheureusement encore trop tôt pour évaluer, de manière générale, le volume et l'ampleur des destructions opérées.

Pour autant, au moins une dizaine d'initiatives sont apparues ces derniers mois pour assurer la préservation du patrimoine ukrainien. Le principe de l'une d'entre-elles intitulée *Backup Ukraine* consiste en la réalisation de scans 3D de tout bâtiment, monument ou objet à l'aide de l'application Polycam*. S'appuyant essentiellement sur le commun des mortels prêt à consacrer une partie de son temps à réaliser ces scans à l'aide de son téléphone, les initiateurs de ce projet revendiquent le fait que "*Backup Ukraine lets anyone become an archivist*". Ce projet permet ainsi d'interroger la nature de l'archiviste : s'agit-il uniquement du professionnel diplômé et reconnu comme tel ou tout le monde peut-il prétendre l'être ou le devenir ?

Évidemment, l'initiative est louable mais, en fouillant un peu, au moins deux limites se posent à cette prétention : quid des métadonnées permettant de pouvoir localiser précisément l'endroit et définir la nature ou l'utilité de tel objet ? En l'absence de telles informations, ces scans semblent malheureusement ne pas pouvoir être exploitables à long terme. Le travail réalisé par l'ingénieur Emmanuel Durand de la société Amann Engineering semble à l'inverse être plus fiable sur ce point, le matériel utilisé étant d'ailleurs beaucoup plus

*https://twitter.com/L_ThinkTank/status/1496194342880522242

*https://poly.cam/ukraine

sophistiqué*. En effet, aux téléphones s'y substituent des scanner-laser 3D.

Par ailleurs, si le but de ce projet est de pouvoir diffuser ces scans d'éléments du patrimoine en ligne "*where no bombs can reach*", en quoi ceux d'une pastèque, d'un chien qui dort, d'un dinosaure** ou d'une figurine de Captain America œuvrent en ce sens ? Sans encadrement, ce projet montre malheureusement ses limites et le souci d'assurer une collecte qualitative ne fait semble-t-il pas l'objet des préoccupations de ses créateurs ni de ses contributeurs. Si l'ambition de ce projet est de faire de toute personne un potentiel archiviste, il est vain d'affirmer pouvoir le prétendre.

Un autre projet aussi intéressant qu'interrogatif a vu jour ces derniers mois. Sous l'acronyme SUCHO pour *Saving Ukrainian Cultural Heritage*



Une allégorie de la Russie me direz-vous ? Non non ! Une authentique capture d'un beau morceau du patrimoine ukrainien ...

*https://www.letelegramme.fr/guerre-ukraine-russie/en-ukraine-un-ingenieur-francais-memorise-en-3d-les-batiments-historiques-29-05-2022-13047198.php
**https://poly.cam/capture/3D6DA9EC-C22A-4297-962A-4D6E85939046

Online, Quinn Dombrowski (université de Stanford), Anne E. Kijas (université Tufts) et Sebastian Majstorovic (*Austrian Centre for Digital Humanities and Cultural Heritage*) coordonnent un groupe composé de presque 1 300 professionnels du patrimoine culturel oeuvrant autour d'une mission commune "to identify and archive at-risk sites, digital content, and data in Ukrainian cultural heritage institutions while the country is under attack". Cette entreprise se fonde sur l'utilisation de deux outils bien connus des archivistes du Web : la Wayback Machine d'Internet Archive et le système Browsertrix qui permet de créer des fichiers d'archives web au format WACZ.

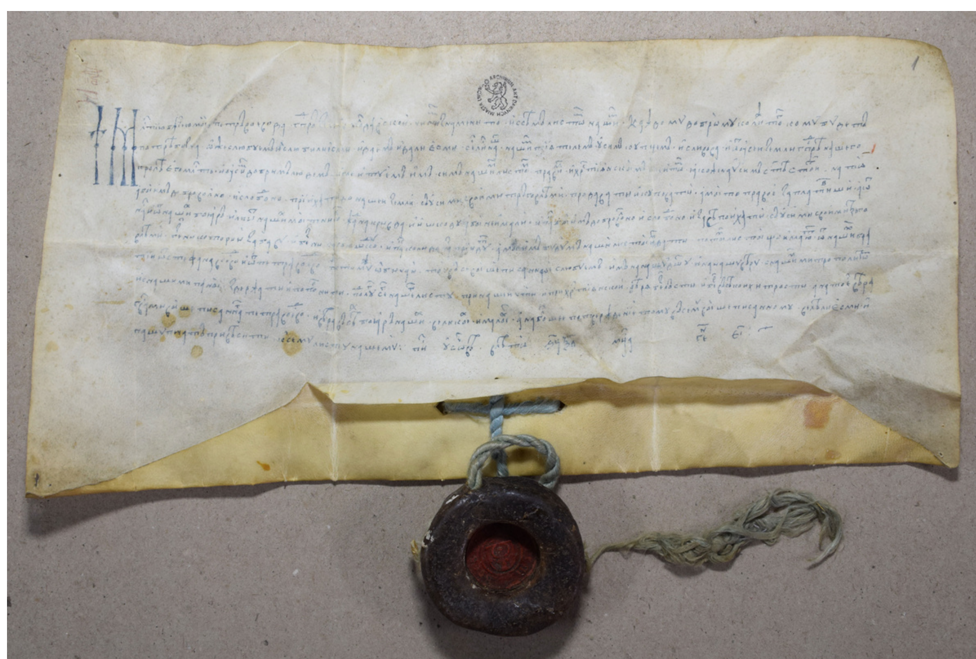
Cette initiative, aussi louable soit-elle, interroge cependant quant à la présence du géant américain Amazon dans son fonctionnement. En effet, comme indiqué sur la page de présentation du projet, les fichiers WACZ créés sont conservés en ligne sur des serveurs hébergés par Amazon Web Services. Aujourd'hui, de très nombreuses entreprises comme la NASA, Pinterest, la CIA (!) et même la SNCF depuis peu ont également recours aux services d'AWS. Rien d'étonnant dès lors à ce que AWS héberge les données du projet SUCHO sur ses serveurs. Si la question de la souveraineté numérique et du besoin exprimé récemment d'avoir un cloud européen est au cœur des réflexions actuelles, qu'en est-il des données collectées par le projet SUCHO ? Ces sites sont-ils susceptibles de contenir des données personnelles ? Qu'en est-il de la propriété des données compilées et de leur restitution à leurs éventuels propriétaires légitimes ?

La coopération est également au cœur des relations inter-institutionnelles et inter-associatives puisque qu'en faveur des institutions culturelles et services d'archives ukrainiens, de nombreuses initiatives ont été menées pour leur apporter, par exemple, du matériel nécessaire pour protéger leurs collections. De même, très rapidement, des messages de soutien aux archivistes ukrainiens ont été publiés dans la presse et sur les réseaux, en atteste le communiqué du Bouclier bleu du 25 février, celui d'Archivistes sans frontières du 9 mars ou celui du Conseil international des archives le lendemain. Pas plus tard que le mois dernier, le soutien de l'Association des archivistes français s'est concrétisé par l'envoi de quatorze ordinateurs, de vivres et de produits d'hygiène aux Archives nationales ukrainiennes. Outre-Manche, les Archives nationales britanniques mettent aussi leur expertise et leur savoir-faire pour soutenir les archivistes ukrainiens sur le plan de l'archivage numérique.

Bien que les faits relatifs à ce conflit soient des plus affligeants, m'est-il permis d'oser affirmer que le sujet de cet article m'aura permis de découvrir la variété et la diversité des services d'archives ukrainiens. En effet, et peut-être aurais-je pu commencer cet article par-là, mais les archives ukrainiennes sont également d'une richesse qu'il convient d'esquisser ici. Juliette Cadiot le rappelle dans plusieurs de ses interventions, soulignant que ces archives éclairent et documentent l'histoire de l'Europe de l'Est depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours et, en particulier, sous l'ère soviétique.

Espérons seulement que le conflit s'éternise pour le moins, laissant présager un avenir plus radieux aux archivistes ukrainiens. Comme le diraient certains archivistes, *Servata tradere viva* !

Alexis Hamelin
Archiviste au diocèse de Pontoise



Charte du 15 janvier 1456 rédigée en ukrainien du voïvode Petro III aux marchands de Lviv pour la libre entrée et le commerce des marchandises en Moldavie, 15 janvier 1546
Archives historiques des archives d'État d'Ukraine à Lviv, fonds 131 - inventaire 1 - article 157
© Central State Historical Archives of Ukraine in Lviv

Le street art à l'épreuve de la mémoire

Si l'on s'en tient à la définition de l'historien de l'art, Ulrich Blanché, "le Street art consiste en des images auto-autorisées, (...) créées ou appliquées aux surfaces de l'espace urbain, qui cherchent à communiquer avec un vaste public. Le *street art* est réalisé d'une façon performative et in situ, éphémère et participative"[1]. De cette définition, j'ai choisi de retenir trois mots : "espace urbain" et "éphémère".

L'espace urbain est le support du street art, il offre aux artistes un espace d'expression et une grande liberté. Créer dans la rue, c'est s'assurer, au moins pour un court instant, d'échapper à la censure et de toucher un plus large public. Echappant à toutes institutions, les street artistes peuvent ainsi, dire, montrer, dénoncer ce qu'ils veulent et ce jusqu'à ce que leur œuvre soit effacée par les autorités, recouverte par l'œuvre d'un autre ou altérée par les intempéries.

Cela nous amène à la question de l'éphémère. Est-ce la conséquence de la liberté qu'offre la rue ou est-ce une volonté de la part de l'artiste ? Comme souvent dans le *street art*, les deux visions existent. L'artiste Monsieur Qui explique : "Le processus de détérioration fait partie de ma démarche (...). J'aime voir mes collages dêtre absorbés par l'humidité de la rue, la rouille" [2]. Un autre graffeur exprime quant à lui une autre opinion : "J'aime pas trop l'oubli que l'effaçage ou le repassage engendrent [...] Moi je peins pour que mes pièces durent, je choisis le lieu en fonction de ça. L'exposition au soleil détermine mes couleurs et, moins c'est accessible pour les nettoyeurs, mieux c'est. C'est pas nous qui avons décidé que cet art était éphémère"[3]. L'idée que le *street art* n'a d'autre projet que d'être accessible à tous, de faire passer un message puis de disparaitre en ne restant que dans la mémoire de ceux qui ont eu la chance au détour d'une rue de poser leurs yeux sur cette œuvre est aussi poétique que frustrante.

Ainsi, depuis plusieurs années maintenant, nous voyons apparaitre différentes tentatives de pérennisation du *street art*. Certains restaurent, certains protègent, certains vont même jusqu'à retirer l'œuvre de son support pour l'exposer en institution (c'est notamment le cas pour des œuvres de *street artistes* mondialement connus comme Banksy par exemple).



©Philippe Huguen
Œuvre de Banksy située à Calais en France, recouverte d'un plexiglas

[1] Ulrich Blanché, « Qu'est-ce que le Street art ? Essai et discussion des définitions. », *Cahiers de Narratologie*, n°29, 2015, para. 13.
[2] Thomas Riffaud & Robin Recours, « Le street art comme micro-politique de l'espace public: Entre «artivisme» et coopératisme. », *Cahiers de Narratologie*, n°30, 2016, para. 8.
[3] *Ibid.*

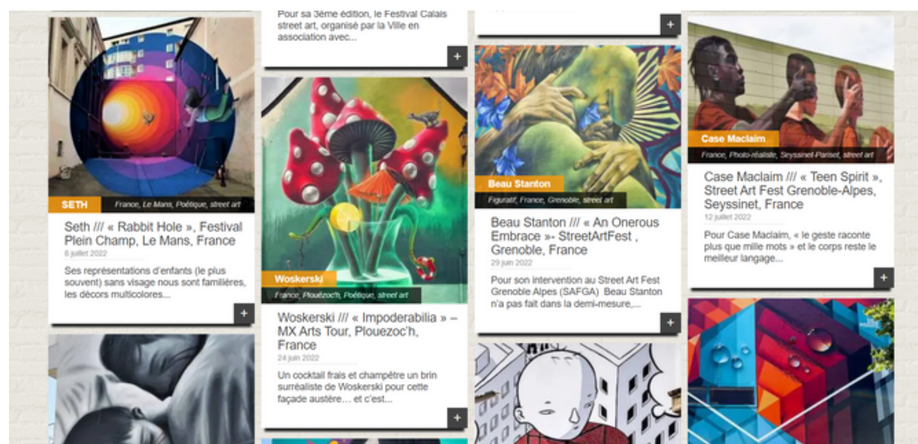


© Bruno Lopes

Pour autant, n'est-ce pas étrange de garder une trace d'un art qui semble porter en lui-même son éphémérité ? Je ne le pense pas, le *street art* est un phénomène artistique et sociologique qui prend de l'ampleur depuis une cinquantaine d'années, il me semble donc important de pouvoir en rendre compte. Je me suis alors intéressée aux traces que laisse le *street art* et à la manière dont celles-ci peuvent faire archives. Les archives persistent après l'acte artistique sans pour autant se substituer à ce dernier. Les traces de *street art* sont majoritairement des photographies. Ces dernières ne se substituent, en effet, pas à l'œuvre mais permettent de la faire perdurer sous une autre forme. Ainsi, le côté éphémère ne disparait pas réellement et l'œuvre ne provoque pas la même chose qu'elle soit vue *in situ* ou en photo. C'est d'autant plus le cas pour certaines œuvres de l'artiste portugais Vhils dont le travail consiste à sculpter des murs abandonnés.

Le *street art* est aujourd'hui reconnu et s'intentionnalise tout en conservant son ancrage populaire. Ainsi, nous voyons fleurir sur internet différents sites qui se veulent être des archives numériques du *street art*. Ces derniers sont parfois gérés par les artistes eux-mêmes ou par des tiers, souvent passionnés de *street art*. Si ceux-ci permettent en effet de garder une trace des œuvres, ils posent tout de même question. Ces sites sont-ils des collections ou des fonds d'archives ? Que signifie faire archive sur internet ? N'importe qui peut-il développer un site d'archives ? Trois axes ici complexifient la question. Premièrement, le lien entre mémoire et art éphémère. Ensuite, le fait que le *street art* touche un public large qui n'a pas forcément de connaissances pointues mais qui photographie, diffuse et partage. Enfin, et c'est évidemment lié aux deux points précédents, le lien entre archives et nouvelles technologies. Si tout ceci nous amène à interroger l'avenir des archives du *street art*, l'archivage numérique nous aura déjà montré une manière de rendre l'éphémère éternel.

Camille Soumoy
Diplômée d'un master en culture et communication



© Street Art Avenue

(De) ma Croix-Rousse alternative
Archiver la culture de la rue

Mimmo Pucciarelli est un militant libertaire italien. Arrivé à Lyon à 20 ans, il entreprend depuis de capturer la vie du quartier emblématique de la Croix-Rousse, en se focalisant notamment sur ses alternatives sociales. Une partie de son travail est rassemblée au sein d'un site intitulé *(De) ma Croix-Rousse alternative** qui recense aujourd'hui près de 40 000 images.

[MV] D'où vient le projet de blog (De) ma Croix-Rousse alternative ?

[MP] À l'origine ce n'était pas vraiment un projet mais une continuité de mon activité libertaire. J'ai commencé à travailler dans des journaux, d'abord en Italie, puis à Lyon dans des revues telles que *Informations* et *Réflexion libertaire*. Presque naturellement, j'ai commencé à écrire des petits articles et à faire de la photographie qu'on pourrait appeler journalistique de manifestations, de personnes qu'on interviewait, de ce que maintenant on appelle graffitis (mais qu'on appelait à l'époque "bombage"). Avec l'arrivée du numérique, j'ai commencé à collectionner les photographies. C'est Jean-Marc Bonnard, avec qui je dirige une maison d'édition depuis 43 ans, qui m'a dit qu'on pourrait faire un blog à partir de toutes ces images. L'ajout du (De) au nom du blog date d'il y a 2 ou 3 ans parce que certaines de ces images ont un peu le même contenu mais proviennent d'autres lieux.



© Mimmo Pucciarelli

[MV] Avez-vous conscience d'archiver l'éphémère ?

[MP] Ce n'est pas le mot archivage qui me vient en tête. J'ai l'impression que, très modestement, j'écris une histoire sociale, politique et quotidienne par les images. On y voit l'évolution du graphe et des activités politiques. Je n'ai pas en tête d'archiver mais de restituer au jour le jour ce qu'il se passe dans le quartier. Cela dit, je pense qu'il serait intéressant de faire une étude de ces images, en tant qu'archives vivantes, qui posent des questions.

*http://www.atelierdecreationlibertaire.com/croix-rousse-alternative/



Atelier de la création libertaire © Mia Viel

Un graphe est une image objective. Elle acquiert un sens dans le blog parce qu'il s'agit de ma Croix-Rousse. Je raconte sa vie quotidienne à travers des images "poélitiques".

[MV] Votre approche est-elle davantage militante, esthétique ou journalistique ?

[MP] Ce poélitique comprend une restitution objective des choses, donc plutôt journalistique. J'ai effectivement un œil militant et libertaire mais je n'exprime pas mon opinion libertaire à travers mes images, j'exprime celle de la Croix-Rousse, qui a des racines libertaires, de justice sociale et d'émancipation.

Je ne pense pas non plus que mon blog soit artistique. Il n'y a pas vraiment de recherche esthétique dans mes photos, mais plutôt une volonté de raconter une histoire. Mes photographies sont socio-historiques, socio-politiques, socio-poétiques, socio-humaines. J'essaye de les rendre belles, ou propres, mais ce n'est pas mon objectif premier. Je ne suis pas un photographe artistique, je raconte des histoires. Je n'ai d'ailleurs jamais été approché ou fréquenté le milieu artistique.



© Mimmo Pucciarelli



© Mimmo Pucciarelli

[MV] Est-ce que vous avez été approché par le milieu institutionnel, de la culture et de la recherche ? Au-delà l'Atelier de la création libertaire, votre centre de documentation.

[MP] Effectivement, le Centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales (CEDRATS), dont je m'occupe depuis 2006, n'est pas la même chose que le blog. Il y a quelques temps, une maison d'édition nous a appelés pour des photographies qu'elle avait repérées sur le blog en vue de la publication d'un livre d'histoire. Il y a aussi eu un colloque qui nous en a demandé une. Le blog nous sert également pour faire nos propres livres, à l'Atelier de la création libertaire, ou ceux d'amis lorsque des photographies font échos à des préoccupations de publications amies.

C'est surtout dans la rue qu'un échange se passe. Des fois, des gens m'arrêtent. Il y a une semaine, quelqu'un m'a dit "merci pour ce que vous faites". Donc ça veut dire que ça circule, que cette histoire que je raconte tous les jours est comprise. Elle est vivante. Ce n'est pas de l'art éphémère mais si vous voulez, c'est de l'art tout court, qui exprime le sentiment de beauté. C'est l'idée du

cadre qui est important, la place qu'il prend dans notre imaginaire personnel. Les graphes deviennent de plus en plus des peintures qui racontent des histoires (contrairement aux bombages qui n'étaient que des slogans ou des points levés). Un graphe individuel est peut-être éphémère, mais sa succession et le mouvement du street art, eux, créent un imaginaire culturel qui permet de saisir ce qu'il se passe dans la société et qui est de l'art pur, pas éphémère.

[MV] Comment voyez-vous l'avenir du blog ?

[MP] L'histoire du blog est liée à mon histoire personnelle. Pour l'instant, il n'y a pas de projet. Tant que j'en ai l'envie, il résiste. Depuis peu, j'utilise aussi Facebook pour publier mes poésies et des photographies, entre autre, sur mon village natal dans le sud de l'Italie. Le blog va évoluer par rapport à ce qu'il se passe dans la rue, ce n'est pas moi qui le détermine. Le *street art* va évoluer et je vais continuer à prendre des photographies des murs donc la forme ne changera pas beaucoup. Peut-être que ce qui changera le plus est l'archivage de cette mémoire. Ce serait quelque chose à creuser : archiver ces images pour pouvoir les utiliser et les trouver



© Mimmo Pucciarelli



© Mimmo Pucciarelli

facilement. Mais je n'ai pas le temps de faire ce travail, il me faudrait de l'aide. Il faudrait aussi mettre mon blog en perspective avec d'autres. Cela en donnerait une vision plus complète et moins éphémère. Enfin, l'archivage matériel est aussi beaucoup plus parlant que le numérique. Mais il faut archiver la continuité. Quand les grapheurs écrivent les uns sur les autres, quand il y a des écritures sur les écritures, alors on peut avoir sous la main une histoire. L'histoire des alternatives sociales me paraît essentielle et importante pour l'histoire de la Croix-Rousse.

Mimmo Pucciarelli
Fondateur du blog
(De) ma Croix-Rousse alternative
et co-fondateur de
l'Atelier de la création libertaire

Mia Viel
Membre de l'Aedaa
et archiviste itinérante

Remerciements

Nous tenons à remercier **Alexis Hamelin, Mimmo Pucciarelli, Camille Soumoy, Mia Viel et Françoise Watel** pour leur contribution à ce quatrième numéro de renaissance de la revue.

Merci aussi aux férus d'orthographe pour leur relecture :
Jean Charbonnier, Camille Garault, Juliette Hascoët, Esteban Labarca, Vanessa Olry, Jade Samson, Lucile Suire et Lisa Walter.

Nous ne pourrions vous oublier, **lecteurs et lectrices de la revue**, qui, par votre intérêt pour nos actions, justifiez notre existence. Merci à vous pour votre soutien, vos idées, votre présence.

L'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers